Un Espace - Un Peuple - Un Destin

BURKINA FASO

QUATRE-VINGT ET UNIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

ξ≈ ξ≈ ξ≈ ξ≈ ξ≈0≈ξ≈ ξ≈ ξ≈ ξ≈ ξ

DECLARATION DU BURKINA FASO AU NOM DE LA CONFEDERATION DES ETATS DU SAHEL (AES)

PRONONCEE PAR :

LE CAMARADE KARAMOKO JEAN MARIE TRAORE

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

New York, le 28 septembre 2026

(Vérifier au prononcé)

Mission Permanente du Burkina Faso auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Burkina Faso to the United Nations

Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

J'ai l'insigne honneur de porter, depuis cette tribune, la voix de Leurs Excellences Le camarade Capitaine Ibrahim TRAORÉ, Président du Faso, Chef de l'État et Président de la Confédération des États du Sahel (AES) ; Le Général d'Armée Assimi GOITA Président de la Transition, Chef de l'Etat de la République du Mali et Le Général d'Armée Abdourahamane TIANI, Président de la République du Niger, Chef de l'Etat.

En leurs noms, la Confédération des États du Sahel vous adresse, Monsieur le Président, ses chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de la 81e session. Elle vous formule ses vœux de succès dans l'accomplissement de votre mandat et s'associe à la fierté du peuple ami de Bangladesh. À Son Excellence Madame Annalena BAERBOCK, nous réitérons notre positive appréciation pour la conduite avec dextérité, des travaux de la 80e session.

Monsieur le Président,

C'est avec le cœur habité par la mémoire de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes du Burkina Faso, du Mali et du Niger, innocentes victimes du terrorisme, que je prends la parole. Mais c'est aussi avec la fierté tirée de la résilience des populations du Sahel, et de l'espoir porté par la bravoure des forces de défense et de sécurité de la Confédération, ainsi que du rôle crucial joué par les Volontaires pour la défense de la patrie que je suis commis à la mission noble de porter cette déclaration.

Aussi, voudrais-je avoir une pensée pieuse aux familles endeuillées, aux communautés meurtries et à toutes celles et tous ceux dont la vie a été affectée par la barbarie terroriste.

Depuis plus d'une décennie, cette violence aveugle est entretenue, armée, financée et instrumentalisée par des réseaux criminels et leurs soutiens, déterminés à soumettre le Sahel par la peur. Mais qu'ils l'entendent ici: ils n'y parviendront pas.

Je m'incline avec un profond respect devant la mémoire des forces de défense et de sécurité de la Confédération des Etats du Sahel, nos volontaires pour la défense de la patrie et toutes nos forces patriotiques tombés sur le champ d'honneur.

En évoquant leur mémoire, j'ai une pensée pieuse pour le Général d'Armée Sadio CAMARA lâchement assassiné le 25 avril 2026 pour son engagement pour la paix au Mali et au Sahel.

Le sacrifice suprême que nos héros ont consenti est la semence de liberté, de justice et de souveraineté auxquelles aspirent nos peuples opprimés. Il est la source nourricière quotidienne de notre détermination collective à reconquérir l'intégrité de nos territoires, à défendre notre dignité et à garantir notre droit sacré de vivre libres, en paix et en sécurité.

Au peuple de la Confédération des Etats du Sahel, y compris sa diaspora, je rends un hommage appuyé et leur renouvelle ma fierté. Le courage, la résilience, l'engagement et la mobilisation dont ils font preuve chaque jour, en soutien aux efforts des Chefs d'État de la Confédération AES, demeurent le centre de gravité de notre marche vers la souveraineté, la stabilité et le développement.

À tous les peuples d'Afrique et du monde qui partagent notre lutte et qui se reconnaissent dans l'idéal de paix, de dignité et de liberté, porté par la Confédération AES, je réitère ma gratitude.

Monsieur le Président

La dynamique confédérale engagée et assumée par nos États, loin d'être un isolement, est la traduction du refus de la fatalité et de la tutelle chronique ainsi que du rejet de l'indignation sélective devant le drame humain. Elle est le signe de la volonté partagée de nos États, de sortir du cercle vicieux de la domination structurelle et de l'exploitation profondément enracinées dans les relents colonialistes et néocolonialistes. Elle porte en elle l'espérance de la renaissance du Sahel central, longtemps étiqueté sous tous les qualificatifs dévaluants.

La nouvelle marche engagée depuis le 16 septembre 2023 par l'adoption de la Charte du Liptako-Gourma, consolidée par la création de la Confédération des États du Sahel le 06 juillet 2024, a dévoilé un nouvel horizon pour les peuples de l'AES.

Chaque pan de territoire reconquis, chaque base terroriste détruite, chaque combat gagné sur les forces du mal, chaque école réouverte, chaque village réinstallé, chaque réforme initiée, nous rapproche de ce nouvel horizon défendu avec détermination par le Camarade Capitaine Ibrahim TRAORE, Le Général d'Armée Assimi GOITA et le Général d'Armée Abdourahamane TIANI.

Sous leur leadership éclairé, contre vents et marrées, l'Alliance des États du Sahel s'affirme chaque jour en prenant en main et en assumant son destin. Un destin de dignité, de prospérité, de liberté et de justice.

Elle s'affirme grâce à la mobilisation d'un peuple sur un espace commun pour un destin partagé : « Un peuple, un espace, un destin » : cette devise guide chacune de nos actions et s'incarne dans l'opérationnalisation de la Force unifiée de la Confédération, tout comme elle s'incarne dans la création de la Banque Confédérale pour l'Investissement et le Développement. Elle s'incarne dans la consolidation des relations entre l'ensemble des institutions des pays de l'AES, tout comme elle s'incarne dans le renforcement des liens historiques séculaires entre les communautés et les forces vives de notre espace. Enfin, cette devise vit dans la cohésion diplomatique des trois Etats, illustrée, de la plus belle des manières, par le présent discours prononcé au nom des Etats de la Confédération AES, au nom des Peuples de la Confédération AES et au nom de la Diaspora de la Confédération AES.

Monsieur le Président,

L'AES salue le choix du thème de la présente session : « *Reconstruire la confiance, gérer la transformation : une Organisation pour tous* ».

En lui tout seul, ce thème est un aveu indéniable :

- l'aveu d'une confiance érodée entre les membres du fait des doubles standards, des positions partiales, de l'injustice institutionnalisée, de l'instrumentalisation des institutions et des procédures ;

- l'aveu que notre Organisation peine à s'adapter aux changements pourtant flagrants, d'un monde en constante évolution ; et

- l'aveu de reconnaissance que notre organisation, hélas, n'est plus pour tous, mais appartient davantage à des acteurs choisis selon leur puissance et leurs intérêts.

Les couplets d'espoir déclinés dans la Charte des Nations Unies et faisant l'éloge de la paix, sont méprisés, le droit international martyrisé et torturé par des membres dont la propension à la domination, au néocolonialisme et à l'hégémonie est sans appel.

Oui il faut reconstruire la confiance ; c'est une ambition que nous partageons. Mais cela suggère que notre Organisation cesse d'être le porte-voix ou le faire-valoir de quelques puissances pour devenir la maison commune des peuples, égaux en dignité, égaux en droits et égaux en souveraineté. C'est à la lumière de cette exigence, et de ce qui se joue au Sahel, que nous prenons part à ces délibérations.

Pour la Confédération des États du Sahel, reconstruire la confiance rime impérativement avec l'arrêt immédiat des soutiens étatiques aux terroristes, car le terrorisme ne saurait continuer à être un instrument de la politique étrangère de certaines puissances.

La Confédération des États du Sahel n'est pas confrontée à une simple addition de groupes terroristes isolés. Nous faisons face à une entreprise persistante de déstabilisation, soutenue par des moyens considérables et orientée contre le droit de nos peuples à vivre en paix, à choisir leurs dirigeants, à disposer de leurs ressources et à exercer pleinement leur souveraineté.

Les attaques terroristes, notamment celles perpétrées les 25 avril et 04 juillet 2026 en République du Mali ; le 18 juin et les 29 et 30 août 2026 en République du Niger, illustrent parfaitement ce constat.

Disons-le sans détour : les chaînes d'approvisionnement, les capacités techniques et l'emploi coordonné de tels moyens conventionnels ne naissent pas du néant. Derrière le bras meurtrier du terroriste se dessinent des soutiens structurés, y compris étatiques, mus par la volonté de reconquérir des avantages et des privilèges perdus. Nous demandons à la communauté internationale de regarder les faits en face, d'enquêter avec sérieux et de condamner, sans calcul géopolitique, tous ceux qui financent, arment, renseignent ou protègent les terroristes. Le silence, face à de tels agissements, n'est plus de la prudence, mais une complicité.

Monsieur le Président,

Reconstruire la confiance rime également avec le respect strict de la souveraineté des États ; il rime avec le développement du partenariat et non de l'asservissement ; il rime avec une justice affranchie des velléités néocolonialistes. Toute chose contraire à l'instrumentalisation de certains mécanismes internationaux de défense des droits humains à des fins de pression politique contre nos pays, tel le rôle mal choisi par le Parlement européen pour justifier une éventuelle offensive néocoloniale à travers ses résolutions mal fondées contre le Sahel.

Monsieur le Président

La confiance ne peut renaître dans une Organisation qui invoque le droit pour les uns et tolère l'arbitraire pour les autres, qui exige des faibles ce qu'elle n'ose pas demander aux puissants.

La promotion et la protection des droits fondamentaux constituent, pour nos États, une responsabilité pleinement assumée. Nous l'exerçons dans un contexte de violence extrême imposée à nos populations par des terroristes. Lorsque nos États adoptent des mesures

exceptionnelles, strictement encadrées par leurs législations nationales et leurs obligations internationales, ils agissent pour protéger les populations, préserver l'ordre public et garantir la sécurité nationale. Car le premier droit humain est le droit à la vie ; la première liberté d'un peuple est de ne pas vivre sous la terreur.

Nous constatons que ces mesures font trop souvent l'objet de lectures partielles et sélectives, sans considération suffisante pour les réalités du terrain. La Confédération réaffirme son attachement à un traitement impartial, objectif et non sélectif des droits humains. Elle appelle à un dialogue fondé sur le respect mutuel, la bonne foi et la rigueur des faits. Nous acceptons l'examen impartial et objectif ; en revanche nous rejetons le procès politique. Oui pour le respect du droit ; mais nous refusons son instrumentalisation.

C'est précisément en raison de manquements graves, d'une sélectivité persistante et d'une politisation devenue manifeste que nos États ont souverainement décidé de se retirer de la Cour pénale internationale et ont formellement notifié leur retrait du Statut de Rome.

Justice internationale, oui ; justice à géométrie variable, non. La Confédération demeure attachée à des institutions multilatérales indépendantes, impartiales et crédibles.

Monsieur le Président,

La Confédération des États du Sahel s'érige contre la domination, l'exploitation et le mépris.

Elle adhère à la vision d'une Afrique réhabilitée dans sa dignité, qui choisit sa propre voie, qui s'assume, qui s'émancipe des contraintes et des pesanteurs d'autrefois, pour être maitresse de son destin.

À cet égard, la Confédération des États du Sahel salue l'adoption, le 25 mars 2026, par l'Assemblée générale des Nations Unies, de la résolution reconnaissant la traite transatlantique des Africains réduits en esclavage et le système d'asservissement racial comme le crime le plus grave contre l'humanité. C'est le lieu de réitérer nos vives félicitations aux plus Hautes autorités de la République du Ghana et à l'ensemble des communautés afrodescendantes qui ont porté ce dossier avec le soutien de tous, pour franchir ce pas décisif vers la justice.

Cette reconnaissance historique, inscrite dans une marche noble, doit ouvrir la voie à la vérité, à la mémoire, aux réparations et à une transformation réelle des rapports internationaux hérités de l'esclavage et de la colonisation.

C'est également le lieu de saluer la récente adoption, il y a à peine trois semaines, le 04 septembre dernier, de la résolution A/80/L.104, visant à redonner sa grandeur naturelle à l'Afrique après plusieurs siècles de sous-estimation et de minimisation de la taille de notre cher continent. Nous félicitions les plus Hautes Autorités de la République togolaise pour avoir porté, avec dextérité, la mission qui lui a été confiée dans le cadre du plaidoyer ayant permis cette victoire légitime.

Monsieur le Président,

Sur le chapitre de la paix et de la sécurité internationale, notre monde reste confronté à la multiplication des conflits armés, à l'émergence de nouvelles crises et au retour de la loi du plus fort. Les approches unilatérales, les sanctions hors du droit, les interventions sélectives et les doubles standards fragilisent l'ordre international et mettent à rude épreuve le système multilatéral.

La Confédération AES appelle à la cessation immédiate des violences contre les populations civiles, à un accès humanitaire sans entrave et à une solution politique juste et durable. L'incapacité du Conseil de sécurité à prévenir ou à résoudre durablement ces crises révèle les limites d'un système qui protège trop souvent les intérêts de puissances au détriment de la vie humaine.

Sur le chapitre du développement, la Confédération demeure préoccupée par l'aggravation des vulnérabilités climatiques, la multiplication des crises humanitaires, et l'utilisation malveillante des technologies de l'information et de l'intelligence artificielle à des fins de manipulation et de déstabilisation. Les conclusions du Forum politique de haut niveau de juillet 2026 confirment que la communauté internationale demeure éloignée des Objectifs de développement durable. À quatre années de l'échéance de 2030, le temps n'est plus aux déclarations rituelles : il est à l'action, au financement équitable et à la justice économique.

Face à ces défis, des réponses collectives, ambitieuses et solidaires s'imposent. Le Pacte pour l'avenir, le Compromis de Seville, le Programme d'action de Doha, l'initiative UN80 et le Programme d'action d'Awaza pour les Pays en développement sans littoral peuvent contribuer à rendre le système multilatéral plus efficace, plus inclusif et davantage orienté vers les résultats, à condition qu'ils ne restent pas des promesses. Nos priorités doivent être clairement définies : réduire la fracture numérique, renforcer la résilience climatique, investir dans le capital humain, consolider les systèmes de santé et d'éducation, soutenir l'industrialisation, assurer la participation effective des jeunes et des femmes aux décisions. La solidarité internationale est nécessaire ; mais l'expérience de l'AES démontre aussi que la mobilisation des ressources internes, appuyée sur la confiance, la solidarité nationale et la participation citoyenne, est le premier levier de la libération économique.

Monsieur le Président,

La Confédération des États du Sahel soutient les efforts engagés dans le cadre de l'Initiative UN80, convaincue que notre Organisation doit connaître une profonde mue pour répondre aux défis contemporains. Mais la réforme ne saurait être un prétexte pour réduire davantage la présence des Nations Unies dans les pays. Elle doit être politique, démocratique et courageuse dans les redistributions des voix, des responsabilités et des pouvoirs.

La réforme du Conseil de sécurité ne peut plus attendre. Elle doit renforcer la transparence et la redevabilité, mettre fin aux doubles standards, adapter l'Organe à la réalité géopolitique. La Confédération AES réaffirme réitère son soutien au Consensus d'Ezulwini et à la Déclaration de Syrte.

La crédibilité de l'Organisation des Nations Unies dépendra de sa capacité à faire respecter, avec la même rigueur et sans distinction, la Charte, le droit international et l'égalité souveraine des États. Dans cet esprit, la Confédération AES réitère son appel à la levée de toutes

les mesures coercitives unilatérales contraires au droit international, y compris l'embargo imposé à la République de Cuba. La réforme de la gouvernance mondiale doit également transformer l'architecture financière internationale : représentation plus équitable des pays en développement dans les institutions financières internationales, traitement juste de la dette, accès réel aux financements du développement, commerce international plus équitable et respect des priorités nationales.

Monsieur le Président,

La Confédération AES demeure résolument engagée à œuvrer, aux côtés de tous les États membres des Nations Unies, à l'avènement d'un ordre international plus juste, plus équitable et plus solidaire, fondé sur la dignité des peuples, l'égalité souveraine des États, la justice internationale et le règlement pacifique des différends. Mais notre coopération ne sera jamais synonyme de soumission, et notre ouverture ne signifiera jamais l'abandon de nos intérêts vitaux.

C'est à cette condition seulement que nous pourrons restaurer la confiance entre les Nations, rendre sa crédibilité à notre Organisation et offrir aux générations présentes et futures un monde plus sûr, plus prospère et plus respectueux des aspirations de tous les peuples.

Nous ne demandons à personne la permission d'exister. Nous ne sollicitons de personne un certificat de souveraineté. Nous avançons, unis et debout, parce que notre cause est juste et parce que notre avenir nous appartient.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,
Mesdames et Messieurs,

A titre national, je voudrais maintenant porter à l'attention de notre auguste Assemblée quelques considérations sur la situation de mon pays.

Le Burkina Faso s'est engagé dans une dynamique de transformation profonde, portée par la Révolution progressiste populaire. À l'heure où nous nous apprêtons à en commémorer le quatrième anniversaire, nous pouvons, avec responsabilité et lucidité, relever les avancées enregistrées dans plusieurs domaines de la vie nationale.

Sur le plan économique, le Burkina Faso poursuit résolument ses efforts en faveur d'une transformation structurelle de son économie et d'un développement davantage fondé sur ses propres potentialités. En synergie avec les autres États membres de la Confédération des États du Sahel, notre pays œuvre à renforcer ses capacités productives, à valoriser ses ressources nationales et à promouvoir davantage la transformation locale de nos matières premières.

Dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie notamment, des initiatives présidentielles importantes sont mises en œuvre afin de stimuler la production nationale, de créer des emplois et de renforcer la participation de nos populations à l'activité économique.

Sous le leadership du Camarade Capitaine Ibrahim TRAORE, Président du Faso, le Burkina Faso a fait le choix de placer le peuple au cœur de toute dynamique, en encourageant la création de nouvelles unités de production et de transformation et en favorisant une meilleure valorisation de nos ressources. À travers des initiatives porteuses d'espoir, notamment les six grandes initiatives présidentielles, notre économie se dynamise et se consolide progressivement.

Notre ambition est de fortifier les bases d'un développement endogène, durable et inclusif, tout en poursuivant la refondation profonde de notre société et le renforcement de notre souveraineté économique.

Cette transformation concerne également les infrastructures, dont le développement accompagne progressivement la dynamique de modernisation et de transformation structurelle de notre économie.

Le Plan RELANCE 2026-2030 constitue, à cet égard, un cadre majeur pour consolider cette orientation et accompagner les mutations engagées dans notre pays.

En comptant d'abord sur nos propres forces, en faisant le choix d'exploiter et de transformer localement nos ressources, nous entendons créer davantage de valeur au sein de notre économie et faire en sorte que les richesses de notre pays bénéficient prioritairement à nos populations.

Sur le plan sécuritaire, le Burkina Faso, en coordination avec les pays de notre confédération, poursuit ses efforts en vue de restaurer durablement la paix, la sécurité et la cohésion sociale sur l'ensemble de son territoire.

Plus de 74 %**du territoire national sont désormais sous son contrôle. N**os Forces de défense et de sécurité, ainsi que nos Volontaires pour la défense de la Patrie, poursuivent leurs opérations contre les groupes terroristes et les bandes criminelles.

Ces évolutions se traduisent notamment par la reconquête de plusieurs villages et localités, le retour progressif de milliers de personnes dans leurs lieux de résidence, la réouverture de dizaines d'établissements scolaires, ainsi que la reprise des activités dans plusieurs centres de santé et la réinstallation progressive de l'administration.

Ces avancées qui ne cessent de se consolider, sont le fruit des efforts et des sacrifices consentis par notre peuple, ainsi que de l'engagement de l'ensemble des acteurs mobilisés pour le rétablissement de la paix et de la sécurité.

Monsieur le Président,

Au Moyen-Orient, nous demeurons particulièrement préoccupés par la situation du peuple palestinien et les souffrances endurées par les populations civiles de Gaza. Face à cette tragédie, le Burkina Faso réaffirme son attachement à une solution politique durable fondée sur la coexistence de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte -à -côte dans la paix et la sécurité, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes des Nations Unies.

Sur un autre registre, le Burkina Faso demeure préoccupé par les conséquences des mesures coercitives unilatérales imposées à certains États, notamment à Cuba et au Nicaragua, dont les répercussions affectent durement les populations. Nous appelons, à cet égard, à privilégier le dialogue, la coopération et le respect mutuel entre les États.

S'agissant de la question du Sahara occidental, le Burkina Faso, fidèle aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies, réaffirme son attachement au processus politique conduit sous les auspices du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Nous encourageons la poursuite des efforts visant à parvenir à une solution politique négociée entre les parties, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Tout autant nous réaffirmons notre attachement au principe d'une seule Chine.

Monsieur le Président,

À travers ces différentes considérations, le Burkina Faso voudrait réaffirmer une conviction essentielle : notre Organisation ne pourra répondre pleinement aux défis de notre temps que si elle demeure fidèle aux principes qui ont présidé à sa création.

Nous demeurons convaincus que, par le dialogue, la solidarité et la détermination, les Nations Unies ensemble avec nos peuples peuvent surmonter les épreuves auxquelles ils sont confrontés et construire les fondements d'un avenir de paix, de dignité et de prospérité partagée.

Un peuple - Un espace - Un destin.

Vive la Confédération des Etats du Sahel debout

Vive le Sahel debout.

Vive L'Afrique unie.

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons !

Je vous remercie.